

L'ONU décrit les groupes d'opposition boliviens comme des 'paramilitaires''

Image not found or type unknown



New York, 28 novembre (RHC) Le Comité des Nations Unies contre la torture a qualifié de "paramilitaires" des groupes d'opposition boliviens pour avoir soumis des personnes arrêtées à la torture lors de manifestations de 2019.

L'organisme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) a qualifié samedi Résistance Juvénile Cochala et Union Juvénile Cruceñista (UJC) de groupes "paramilitaires" qui bénéficiaient du soutien des éléments des forces de sécurité à la suite du coup d'État de 2019 en Bolivie qui a provoqué la démission d'Evo Morales, alors président légitime du pays.

"Appelée Résistance Juvénile Cruceñista, qui se déplaçaient comme la précédente en moto, par les soi-disant "motoqueros", en utilisant des bazookas de fabrication artisanale, des bâtons comme armes, justifiant leur action en défense de la démocratie, pour soutenir dans des quartiers les opposants d'Evo Morales lors de grèves et de blocages", a confirmé le président du Comité contre la torture de l'ONU, Claude Heller, cité par le quotidien bolivien Página Siete.

D'après Heller, "ces groupes paramilitaires" ont été financés "par des groupes appelés pitites" et ont agi avec la coopération de groupes de sécurité.

Dans un rapport publié par le Ministère bolivien de la justice, il a été établi que 28 personnes arrêtées par ces bandes dans la ville d'El Alto (ouest) avaient été soumises à divers types de torture, y compris à des sévices sexuels.

"Elles ont été soumises à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements, y compris des menaces de mort, des électrocutions, l'asphyxie avec des sacs en plastique, des coups, la privation de nourriture et d'eau, des abus sexuels et des simulations d'exécutions", a précisé Heller.

Le Comité contre la torture (CAT) est un organe composé de 10 experts indépendants qui surveille l'application de la Convention par ses États membres.

À la suite du coup d'État de 2019, bien qu'elle ne se soit pas conformée aux exigences de la Constitution bolivienne, la sénatrice Jeanine Áñez s'est autoproclamée présidente par intérim du pays sud-américain, ce qui a provoqué des manifestations de masse et une répression policière brutale.

Un rapport publié en janvier 2021 par l'organisation de défense des droits humains Human Rights Watch (HRW) a révélé qu'Áñez a utilisé "abusivement le système judiciaire pour persécuter" les défenseurs de Morales.

Source Hispan TV

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/278427-lonu-decrit-les-groupes-dopposition-boliviens-comme-des-paramilitaires>



Radio Habana Cuba